



Internationale socialiste des Femmes

XXI Congrès

Cartagena, Colombie, 26 et 27 février 2017

Les inégalités entre les sexes dans le monde actuel - Comprendre les nouveaux défis et mettre fin aux inégalités entre les sexes d'ici 2030

Résolution

Nous sommes à un moment décisif de l'histoire du mouvement mondial des femmes, un moment où nous aspirons à faire de l'égalité un droit concret et effectif et non une utopie.

Le constat mondial de l'avancement de la cause féminine se traduit pour certains pays par une régression, pour d'autres par une stagnation et pour une grande majorité un échec. Si En 1995, 189 nations ont adhéré à la Plateforme d'action de Beijing, aujourd'hui, plus de 21 ans après, aucun pays n'est parvenu à une égalité de genre dans les faits même lorsque le principe de parité est appliqué, particulièrement dans les domaines économiques et politiques.

Les conflits, les guerres, la crise économique et financière, la montée de l'extrémisme et du fondamentalisme, les résistances culturelles, le changement climatique ont certes impacté gravement les résultats tant attendus des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) quand ils ne les ont pas anéantis dans quelques contrées. Pour redynamiser les OMD et transformer le monde, nous nous sommes engagées, avec plus d'espoir, pour l'après-2015 dans un ambitieux contrat social, avec de nouvelles voies, celui du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et un accord mondial sur le changement climatique.

Les gouvernements sociaux démocrates ont su résister aux multiples fléaux qui ont touché un grand nombre de pays grâce aux valeurs et aux principes qui sont à la base de leur fondement : liberté, égalité, paix, démocratie, justice sociale et solidarité. Ces valeurs qui sont les piliers du bien être de la société hommes/femmes doivent être partagées et diffusées plus amplement dans ce monde en quête de solidarité, de paix, de dialogue des cultures et des civilisations et de règlement pacifique des conflits.

Unir nos forces pour une éducation pour toutes

L'éducation est une condition préalable au développement personnel, au développement économique et au maintien de la paix et à l'égalité des sexes. Des

progrès remarquables ont été accomplis depuis la signature de la Convention relative aux droits de l'enfant en 1989. Cependant, des millions d'enfants, dont une majorité de filles, sont toujours privés de leur droit à l'éducation, un vecteur d'égalité des chances, de lutte contre la pauvreté, de croissance économique, de santé et bien être des peuples transmissible de génération en génération.

Selon l'UNICEF, plus de 124 millions d'enfants et adolescents sont privés de leur droit à la scolarisation et à une scolarité complète, dont environ 59 millions d'enfants en âge d'aller à l'école primaire. Si cette tendance se poursuit, en 2030 plus de 60 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire ne seront toujours pas scolarisés. Comment dès lors espérer éliminer la pauvreté et atteindre le développement durable ?

Unir nos forces pour un monde égalitaire et juste pour les femmes

La pleine participation des femmes à toutes les sphères de la société et leur implication effective dans la prise de décisions et l'accès au pouvoir sont des conditions de l'atteinte de l'égalité, de l'élimination de la pauvreté et du développement durable. Malgré les progrès réalisés cette dernière décennie, aujourd'hui encore, dans plusieurs sociétés, des croyances et des cultures perpétuent des pratiques traditionnelles (mariages précoces et forcés, mutilations sexuelles féminines...).

L'inégalité homme-femme reste la violation la plus répandue des droits humains qui impacte le niveau de pauvreté. Selon la Banque Mondiale, l'extrême pauvreté a certes reculé, le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté est passé en 2015 sous la barre des 10 % de la population mondiale. Fixé, auparavant, à 1,25 dollar et il est passé à 1,90 dollar. Nous ne pouvons nous en réjouir car les disparités régionales sont inquiétantes. L'Asie et l'Amérique du Sud ont réalisés des progrès indéniables comparativement à l'Afrique Subsaharienne qui concentre de 50 % des personnes les plus pauvres qui doivent survivre avec moins 1,90 dollar par jour ou tenter d'émigrer vers des horizons qui paraissent plus prometteurs.

Les femmes sont également les premières victimes du changement climatique. Leur survie dépend des ressources naturelles qui lorsqu'elles s'épuisent accentuent les inégalités et font augmenter la violence à leur égard. L'autonomisation des femmes et leur intégration dans la mise en œuvre des programmes de protection de l'environnement est à ce titre crucial pour éradiquer la pauvreté et atteindre les Objectifs Durables du Développement (ODD).

Unir nos forces pour la parité dans le pouvoir et la prise de décision

L'accès des femmes au pouvoir décisionnel est un pilier de la lutte contre la pauvreté. Leur donner le pouvoir de décider, socialement, économiquement et politiquement, d'agir et ne plus réduire leurs voix au silence est un moyen sûr d'améliorer les conditions sociales, sanitaires et économiques, de toutes les personnes, de leurs familles, de leurs communautés et de leurs pays.

La Plateforme d'action a défini le seuil de 30 pour cent pour les femmes dans les parlements nationaux. Depuis le lancement de cette Plateforme en 1995, force est de constater que des efforts indéniables ont été mis en place dans plusieurs pays pour promouvoir la participation politique et décisionnelle des femmes et améliorer leur sous représentation par un ensemble de mécanismes de discrimination positive dans les lois ou même dans les Constitutions.

En 2015, 58 pays ont connu des élections législatives. Parmi ceux-ci, 28 appliquaient un système de quota électoral genre concernant 34 chambres au total. Dans ces chambres, 28,3 % des sièges sont détenus par des femmes. Les trente pays qui n'ont appliqué aucune forme de quota pour 36 chambres ont obtenu à peine 13,5 % des sièges pour les femmes. Les quotas genre, lorsqu'ils sont respectés, semblent avoir un impact positif sur l'élection des femmes au parlement.

16 femmes dans le monde à gouverner un pays, 6 en Europe, 5 en Asie, 3 en Afrique, 1 en Amérique et 1 en Océanie soit moins de 5% des pays du monde sont dirigées par des femmes. Au 1er janvier 2016, les femmes occupaient 17,9 % de toutes les présidences de chambres parlementaires. On compte à travers le monde 32 Présidentes de chambres uniques ou basses. 17 Présidentes de chambres hautes, des chiffres encourageant mais pas suffisant dans un monde où sur 7,4 milliards de personnes en 2016, on compte 3,6 milliards sont des femmes qui font les 2/3 du nombre d'heures de travail, produisent plus de la moitié des aliments, ne gagnent que 10 % du revenu total, possèdent moins de 2 % des terres et reçoivent moins de 5 % des prêts bancaires.

Les femmes ont percé dans de nombreux domaines, mais au rythme actuel de l'avancée mondiale de l'égalité des sexes, il faudra attendre encore un siècle pour atteindre la parité hommes - femmes au sein des gouvernements et des parlements.

Unir nos forces pour la paix, la réconciliation et le développement durable

La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), demande la participation maximale des femmes à égalité avec les hommes dans tous les domaines. La résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, en 2000, et celles qui suivront, sur les femmes, la paix et la sécurité, recommande l'implication des femmes dans la prévention des conflits et leur résolution, et appelle à faire participer les femmes à l'établissement de la paix, à

mieux les protéger contre les violations de leurs droits fondamentaux et à leur donner accès à la justice et aux services de lutte contre les discriminations.

Les femmes et leurs enfants sont les premières cibles des conflits et des guerres. Les enlèvements de filles et de femmes, les violences sexuelles et l'esclavage sexuel sont devenus des armes de guerre utilisées par les terroristes qui vont jusqu'à leur trouver des justifications. Les filles et les femmes du Nigéria, du Mali, du Cameroun, du Tchad, du Soudan, de la République démocratique du Congo et bien d'autres pays où sévissent l'extrémisme, le terrorisme et le retour de l'obscurantisme, en ont fait les frais et continuent ; des fillettes sont utilisées comme bombes humaines. Le développement économique et social et les droits de l'Homme dans la région du Sahel sont mis à rude épreuve avec le trafic d'êtres humains, principalement celui des femmes et des jeunes filles, le trafic de drogues, la montée de l'extrémisme religieux et du terrorisme.

Pour autant, les femmes restent toujours maintenues à l'écart des processus de réconciliation et d'instauration de la paix. Plusieurs processus de paix, cette dernière décennie, ont totalement marginalisé les femmes : la Somalie (2002), la Côte d'Ivoire (2003), le Népal (2006), les Philippines (2007) et la République Centrafricaine (2008). Aucune femme n'y était partie prenante, en tant que signataires, médiatrices, témoins ou négociatrices.

Tous les pourparlers de paix, de médiation et de réconciliation excluent les femmes. Selon ONU-Femmes, le pourcentage de femmes qui participent aux pourparlers de paix a stagné et n'a même jamais atteint 10% depuis l'adoption de la résolution 1325. Les États en conflit, mais aussi les États qui interviennent en tant que médiateurs, doivent prendre toutes les mesures nécessaires à la protection des femmes avant, pendant et après les conflits et impliquer les femmes sur un pied d'égalité à l'ensemble des processus décisionnels d'établissement et de maintien de la paix. Les efforts de l'Union Africaine (UA) sont encourageants, tels que la formation des femmes à des postes comme ceux de médiateur de paix et la nomination d'une Envoyée spéciale pour les femmes, la paix et la sécurité. Mais un élément capital manque : celui du financement destiné aux femmes, à la paix et à la sécurité.

Au Moyen Orient, certains conflits perdurent et tous les processus de paix semblent échouer, tel que le conflit israélo-palestinien. D'autres plus récents ont déclenché d'atroces guerres civiles, particulièrement Irak, Syrie, Yémen et Lybie. La montée de groupes terroristes fanatiques (Daech, Etat Islamique, Boko Haram...etc) dans ces pays continue à faire des milliers de victimes civiles. Meurtres, tortures, viols, esclavage de femmes et de minorités ethniques sont un quotidien. Un grand nombre d'activistes défenseurs des droits de l'Homme, dont plusieurs femmes militantes sont quasi quotidiennement enlevées, emprisonnées et assassinées.

Les conflits quelque soit leur localisation, engendrent des mouvements de populations qui fuient la mort, les violences et les famines. L'Afrique subsaharienne et la Syrie connaissent d'importantes crises humanitaires et de réfugiés. La crise des réfugiés syriens est la plus importante situation d'urgence humanitaire du 21^{ème} siècle. Près de 10 millions de personnes déplacées dont 6 millions cherchent refuge à l'étranger, principalement en Europe et aux Amériques.

Unir nos forces pour préserver les droits acquis

Ce 21^{ème} siècle est décisif pour le mouvement mondial des femmes. Partout dans le monde, des avancées ont été réalisées, des droits ont été arrachés à force de militantisme et d'autres sont espérés, mais le climat mondial tendu porte à croire que nous sommes en droit de craindre la perte de ce capital acquis.

Les pays arabo-musulman, mais aussi occidentaux, sont fragilisés par la montée en puissance de l'extrémisme religieux et du fondamentalisme qui menacent la liberté religieuse, creusent le fossé des inégalités femme-homme, remettent en question les droits des femmes, favorisent la stigmatisation des religions et des cultures et poussent nos sociétés vers la xénophobie, l'islamophobie et le racisme.

La crise des migrants, le terrorisme, le fanatisme religieux favorisent la montée de l'extrême droite et des populismes en Europe et dans le monde. Les discours électoraux s'en nourrissent et des programmes politiques se construisent sur le rejet des réfugiés, des immigrés, de l'Islam, du voile, du fanatisme et la remise en cause du droit à l'IVG. Aujourd'hui, dans les pays les plus développés, en Europe ou en Amérique le droit à l'IVG obtenu par des années de lutte est menacé.

L'Internationale Socialistes des femmes, consciente que des risques qui menacent les droits acquis et des nombreux défis qui s'opposent toujours à une égalité effective entre les hommes et les femmes sans laquelle le développement durable restera utopique, lance un appel aux gouvernements et aux partis membres de l'Internationale Socialiste pour :

- Instaurer la parité comme mécanisme interne à l'International Socialiste afin d'encourager tous les gouvernements sociaux démocrates et d'accorder notre discours avec nos valeurs et nos principes ;
- Dynamiser la coopération internationale afin de partager les meilleures expériences progressistes de solidarité, de lutte contre la pauvreté et d'égalité de sexe, d'améliorer les conditions de vie des femmes et des enfants des pays en voie de développement, particulièrement en milieu rural et dans les zones de conflits ;

- Promouvoir la constitution de réseaux internationaux pour soutenir le leadership féminin, stimuler l'égalité politique et promouvoir la parité dans les postes à responsabilité et les instances décisionnelles dans tous les pays ;
- Investir dans des partenariats efficaces, avec les gouvernements, la société civile, le secteur privé et les organisations internationales, menant à l'égalité des sexes, l'éducation, l'emploi productif et le travail décent, l'autonomisation des femmes, l'abolition des conceptions stéréotypées, la pleine participation des femmes aux structures et instances décisionnelles ;
- Promouvoir l'application effective du principe de l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale afin de lutter contre la ségrégation par sexe sur le marché du travail ;
- Veiller à ce que les mesures préventives et les dispositions législatives contre la violence, le viol, les sévices sexuels et toutes autres formes de violence fondée sur le sexe assurent à toutes les femmes une protection suffisante, respectent leur intégrité et leur dignité.
- Veiller à assurer aux filles le droit à l'éducation afin de leur offrir les meilleures chances de développement personnel et d'autonomisation.
- Appuyer les initiatives qui permettent la participation de la femme aux processus de paix et lutter contre l'intolérance et les idées obscurantistes qui mettent en danger la démocratie et le mieux vivre ensemble.